

COMPTE RENDU DE CONSULTATION ÉCRITE

Cette consultation écrite remplace la procédure prévue à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)

TENUE DU 27 JANVIER 2022 AU 10 FÉVRIER 2022

CONCERNANT

LE PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME :

n° PP-2022-06, intitulé :

Amendement au règlement n° 1297-2020 relatif au zonage afin de modifier l'annexe 2 : Plan de zonage, agrandissement de la zone CH-220 au détriment de la zone IND-405 »

Résultat

La Municipalité n'a reçu aucun commentaire n'y question relative au projet de règlement.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 11 février 2022



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe